

Fiche Thématique 5 Protéger ou ne rien faire



contribution

Photos : ONF, et Base de données photographiques BRGM, IGARUN

Un littoral laissé à la nature a une certaine capacité à cicatriser (voir fiche résilience). Nos littoraux subissent une pression liée aux activités qui s’y exercent. Protéger consiste à limiter les effets de ces pressions, mais aussi à limiter l’exposition aux assauts de la mer.

Deux méthodes sont préconisées pour protéger le littoral du risque érosion et/ou submersion :
 La **protection côtière en « dur »** (épis, murs de protection, enrochements, brise-lames...)

L’inconvénient des méthodes en « dur » tient au fait que ces aménagement engendrent des dommages collatéraux, comme par exemple une érosion de part et d’autre d’un mur de protection. Ces techniques sont toutefois envisagées lorsque les enjeux (biens, activités, patrimoine...) sont considérés par les collectivités comme étant de première importance. De surcroît ces techniques ont une action limitée dans le temps et ont un coût de mise en œuvre et éventuellement d’entretien non négligeable.

Les techniques « douces » sont multiples et s’appliquent autant sur l’estran et le haut de plage que sur la dune.

Sur les plages, il existe des méthodes telles que le rechargement ou le drainage de plage (exemple de Châtelaiillon-Plage pour le rechargement et les Sables d’Olonne pour le drainage). Ces techniques se sont avérées relativement efficaces mais elles nécessitent un entretien régulier, engendrant des coûts à intégrer.

Aujourd’hui les méthodes de nettoyage de plage raisonné se généralisent mais elles nécessitent un encadrement technique pour qu’elles soient les plus efficaces.

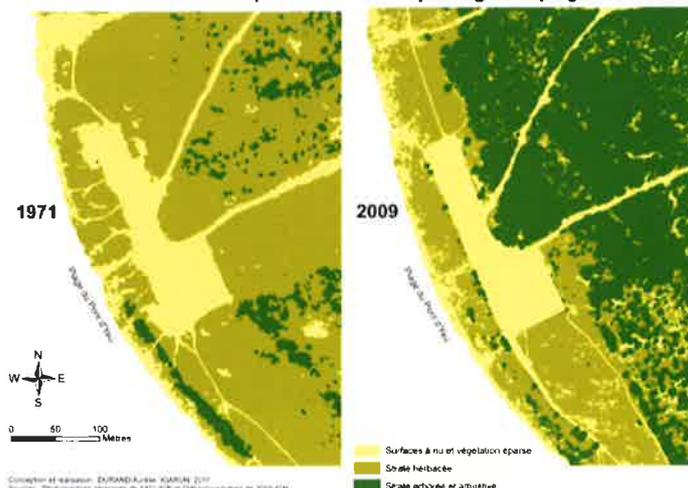
Sur la dune et à son contact avec le haut de plage, un éventail de techniques est utilisé pour lutter contre les processus éoliens, mais aussi contre les effets du piétinement intempestif. Les brise-vents, les plantations et la couverture par branchage sont destinés à limiter les effets du vent. La mise en défend comme le fil lisse et autres clôtures favorisent la revégétalisation par la canalisation des flux de fréquentation.

Lorsque le système plage-dune est suffisamment développé, **il n’est pas utile de protéger à tout prix, notamment après un épisode tempétueux**. En effet, il est plus pertinent sur un territoire comme celui de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts d’identifier les secteurs en érosion récurrente (fiche érosion sur le long terme) ainsi que les enjeux associés pour apporter une réponse adaptée. Ailleurs, le trait de côte connaît des alternances d’érosion et de cicatrisation qu’il faut simplement surveiller.



Crédit photo OLPM

Canalisation des flux touristiques au niveau du parking de la plage du Pont d'Yeu



Pour en savoir plus : Paul Fattal, Martin Juigner, Marc Robin, Françoise Debaine, Christophe Rollier
 Bibliographie : Durand A. (2011) Cartographie des Milieux Dunaires des Pays de Monts (Vendée). Mémoire de Master 1, IGARUN, Université de Nantes.

